

**COMITÉ CONSULTATIF
DE LA CONVENTION-CADRE POUR LA
PROTECTION DES MINORITÉS NATIONALES**

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

GVT/COM/V(2024)001

**Commentaires du Gouvernement de la Suède sur le cinquième Avis
du Comité consultatif relatif à la mise en œuvre par la Suède
de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales
reçus le 9 février 2024**



9 février 2024

Ministère de la Culture

Commentaires de la Suède sur le 5^e Avis du Comité consultatif sur la mise en œuvre de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales

Le ministère de la Culture présente ses compliments à la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe. La Suède a reçu le cinquième Avis du Comité consultatif sur la mise en œuvre de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales en Suède et présente, à cette occasion, ses commentaires.

1.1 Commentaires généraux

Le travail accompli par le Comité consultatif pour obtenir, rassembler et analyser des informations sur la situation des minorités nationales et des langues minoritaires en Suède, et pour en tirer des conclusions, revêt une grande importance pour le développement continu de la politique de la Suède en matière de minorités nationales.

Le respect des droits des minorités nationales présentes en Suède, c'est-à-dire les Juifs, les Roms, les Sâmes les Finlandais de Suède et les Tornédaliens, doit être garanti. Le Gouvernement suédois est déterminé à honorer ses engagements internationaux.

1.2 Commentaires spécifiques

Paragraphe 17 et 118 : depuis le semestre d'automne 2022, l'enseignement de la culture, de l'histoire, des droits et de la situation du peuple autochtone sâme et des minorités nationales en Suède dans le cadre de l'instruction obligatoire relève principalement de la matière études sociales. Dans le domaine des études sociales, les minorités nationales sont désormais traitées de manière plus large et plus approfondie dans l'enseignement primaire moyen et dans le secondaire. Pour que le contenu soit unifié, les études sociales reprennent également la perspective historique du programme d'histoire. Pour les rendre visibles, toutes les minorités nationales sont désormais mentionnées par nom dans le contenu de base

de l'enseignement obligatoire. Des connaissances sont dispensées sur les cinq minorités nationales de la Suède.

Dans les récentes modifications du programme de l'enseignement de l'histoire dans les établissements d'enseignement secondaire du deuxième cycle décidées à l'automne 2023, le gouvernement a inclus des connaissances sur les minorités nationales suédoises et sur leur situation au fil du temps, tant en ce qui concerne l'exclusion que l'inclusion dans la société. Ce contenu doit être enseigné à tous les élèves du deuxième cycle du secondaire, dans le cadre des programmes professionnels et des programmes préparatoires à l'enseignement supérieur.

Paragraphe 26 et 205 : Selon la législation nationale, il est possible d'étudier sa langue maternelle pendant les heures de classe en remplacement d'un choix de langue ou dans le cadre du choix de l'école, mais aussi en tant que matière extrascolaire. En Suède, des organisateurs municipaux et indépendants sont chargés de l'organisation de l'enseignement, et l'emploi du temps de chaque classe et de chaque élève est arrêté au niveau local. L'enseignement à distance et la mission confiée par le gouvernement à l'Agence nationale suédoise pour l'éducation concernant la coordination nationale de l'enseignement dans les langues minoritaires nationales, qui comprend la coordination et la planification de l'enseignement dans les langues des minorités nationales, peuvent faciliter la tâche des prestataires de services éducatifs.

Paragraphe 58 : En guise de clarification, sachant que les utilisateurs de romani chib constituent un groupe qui pourrait avoir besoin d'un soutien spécifique pour s'intégrer dans la société et dans les contacts avec les organismes gouvernementaux, le Service public de l'emploi offre maintenant des services en romani chib dans les contacts oraux et écrits avec l'autorité, de la même manière que pour les locuteurs du finnois, du meänkieli et du sâme. Le même service est également proposé en yiddish.

Paragraphe 189 : En suédois, le terme « fristående skola » désigne les écoles indépendantes. Au cours de l'année scolaire 2022/23, environ 16 % des élèves soumis à l'obligation scolaire ont fréquenté une école indépendante. Au cours de la même année, 31 % des lycéens étaient inscrits dans une école indépendante.

Paragraphe 195 : Le projet de loi mentionné dans le paragraphe a été adopté par le Parlement suédois en novembre 2023. La législation modifiée

s'applique à la fois au deuxième cycle du secondaire et au deuxième cycle du secondaire aménagé pour les élèves ayant des difficultés d'apprentissage.

Utkad ratt for elever i gymnasieskolan och anpassade gymnasieskolan att lasa nationella minoritetsprak (Betankande 2023/24:UbU3 Utbildningsutskottet) | Sveriges riksdag (rilrndagen.se)

Paragraphe 199 : Depuis la dernière mission décrite au paragraphe 199, le gouvernement a chargé l'Agence nationale suédoise pour l'éducation de coordonner l'enseignement en langues des minorités nationales. Il s'agit notamment de coordonner et de planifier l'accès à l'enseignement en langues minoritaires nationales pour tous les prestataires tenus par la loi de dispenser un tel enseignement. L'Agence nationale suédoise pour l'éducation rendra compte de sa mission en février 2024.

En outre, dans le cadre de cette mission, le gouvernement a chargé l'Agence nationale suédoise pour l'éducation de soutenir la réalisation de matériels pédagogiques dans les langues minoritaires nationales et de collaborer avec les organisations concernées. Ces travaux devraient également favoriser l'élaboration de matériels pédagogiques et l'accès à ces matériels.

1.3 Observations finales

Le ministère de la Culture tient à remercier le comité consultatif de l'excellence de sa collaboration et se réjouit à l'avance de la poursuite du dialogue. Le gouvernement se félicite du dialogue ouvert mené avec le Conseil de l'Europe sur les défis qui restent à relever et attend avec intérêt les recommandations du Comité des Ministres.